

1^{er} octobre 2024 — 30 septembre 2025

Rapport annuel 2025



Table des matières

| | |
|--|----|
| Chiffres-clés | 3 |
| Éditorial | 5 |
| Portrait d'anniversaire | 9 |
| Bilan | 13 |
| Compte d'exploitation | 14 |
| Rémunération | 15 |
| Degré de couverture | 17 |
| Prévoyance | 19 |
| Structure des assurés | 19 |
| Assurés actifs | 22 |
| Bénéficiaires de rentes | 26 |
| Placements | 28 |
| Placements | 28 |
| Performance | 30 |
| Immeubles | 33 |
| Immeubles | 33 |
| Approvisionnement en chauffage durable pour le lotissement Dennlerstrasse à Zurich | 37 |
| Organisation | 40 |

Chiffres-clés

au 30 septembre 2025 (resp. exercice comptable / année civile)

| | |
|--|----------------|
| Degré de couverture | 123,16 % |
| Performance des placements de capitaux | 4,26 % |
| Rémunération de l'avoir de vieillesse enveloppant, année civile 2025 | 4,0 % |
| Capital de prévoyance des assurés actifs | 1,321 Mrd. CHF |
| Provisions techniques | 0,116 Mrd. CHF |
| Capital de couverture des bénéficiaires de rentes | 1,579 Mrd. CHF |
| Taux d'intérêt technique | 1,5 % |

Assurés actifs



Bénéficiaires de rentes



Frais d'administration par bénéficiaire



Frais de gestion de la fortune en % de la fortune



Rémunération des 10 dernières années



Ø Performance des 5 dernières années



Somme du bilan en CHF

Éditorial



de gauche à droite: Jörn Harde, Président du Conseil de fondation, et Markus Blaser, Président de la direction

Chère lectrice, cher lecteur,

En tant que caisse de pension, nous évoluons dans un environnement marqué par les prescriptions légales et réglementaires, ce qui constitue à la fois un défi et une opportunité. De plus, les réformes politiques ont un impact direct sur notre travail, par exemple la révision de la prévoyance professionnelle, le développement durable ou les initiatives pour la protection des locataires.

Parallèlement, la transition technologique progresse à un rythme effréné, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Notre tâche consiste à accompagner ces changements avec lucidité et clairvoyance, et à utiliser notre marge de manœuvre de manière ciblée dans l'intérêt de nos bénéficiaires et des employeurs.

De solides résultats dans un environnement exigeant

Selon les Perspectives de l'économie mondiale du FMI, la croissance de l'économie mondiale s'est élevée à 3 % en 2025. Elle a ainsi fait preuve de davantage de résilience que prévu, et ce malgré les tensions géopolitiques, les conflits commerciaux et les incertitudes persistantes. La croissance a été stable, même si elle manquait de dynamisme remarquable.

En Suisse, le taux d'inflation est pratiquement retombé à 0 % au cours de l'exercice annuel. Sur cette base, la Banque nationale suisse a abaissé son taux directeur à 0 % en juin 2025. La Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine ont également baissé leurs taux. Ces assouplissements monétaires ont vivifié les marchés obligataires et renforcé la demande en obligations d'entreprises et en immeubles.

Sur la plupart des bourses, les marchés sont restés solides. En particulier aux Etats-Unis, il a été possible d'échapper à une récession grâce aux bénéfices importants des entreprises et à la stabilité du marché du travail, alors que le boom de l'IA a continué à stimuler la propension à investir. En Europe, la croissance est restée modérée, alors que la Chine a relancé à court terme son marché intérieur grâce à une série de mesures conjoncturelles.

Dans un tel environnement, la CP Siemens a réalisé une performance annuelle de 4,26 % au cours de l'exercice écoulé (année précédente: 9,36 %). La vigueur affichée par les marchés des actions, et en particulier l'immobilier, étaient les principaux leviers de cette performance. Au 30 septembre 2025, le degré de couverture s'élevait à 123,16 % (année précédente: 120,81 %). Cette évolution nous permet de rémunérer les avoirs d'épargne des assurés actifs au taux de 3,5 % pour l'année civile 2026 (année civile 2025: 4 %). Compte tenu du fait que, contrairement à l'année précédente, le renchérissement était pratiquement nul fin 2025, le Conseil de fondation a décidé de ne pas procéder à une adaptation des rentes et de ne pas accorder aux bénéficiaires de rentes un versement spécial discrétionnaire unique pour 2026.

Confirmation de la stratégie de placement

Au cours de l'année sous revue, nous avons examiné notre [stratégie de placement](#) dans le cadre d'une étude d'Asset-Liability-Management (étude ALM). Le résultat obtenu a permis de confirmer la situation solide de la CP Siemens. Notre stratégie de placement est viable et équilibrée. Par conséquent, nous allons procéder uniquement à des adaptations minimales à partir du 1^{er} janvier 2026, avec une réduction des valeurs nominales, en particulier pour les obligations d'Etat étrangères, et une légère augmentation des valeurs réelles dans l'immobilier suisse, les actions et les infrastructures.



«La CP Siemens est dotée d'une constitution solide. Nous réfléchissons à long terme et agissons avec lucidité.»

Jörn Harde
Président du Conseil de fondation

L'immobilier comme pilier stable

Dans un marché des placements marqué par la volatilité, notre parc immobilier fournit encore une fois une contribution importante à la stabilité financière de la Caisse de pension. Les entrées régulières provenant des loyers nous assurent des revenus sûrs et ont contribué de manière déterminante à notre capacité à verser les rentes de manière fiable.

Afin d'assurer cette contribution sur le long terme, nous investissons de manière ciblée dans la préservation de la valeur et le développement de notre parc immobilier. Un exemple à ce sujet est la modernisation du système de chauffage du lotissement de la Dennlerstrasse à Zurich. Désormais, notre plus grand complexe résidentiel disposera d'un chauffage neutre en CO₂.



La digitalisation – une thématique d'avenir

Pour les caisses de pension, la digitalisation représente un facteur de succès essentiel. Elle simplifie les processus, crée de la transparence et contribue au respect des prescriptions légales. Les processus automatisés renforcent en outre l'efficacité, de sorte qu'il reste davantage de temps à disposition pour le conseil et le suivi.

L'introduction en 2024 du portail destiné aux assurés MyPension et celle du portail destiné aux employeurs ont représenté deux étapes importantes sur la voie d'un avenir digitalisé. Les assurés actifs ont désormais directement accès à leurs données de prévoyance, et les employeurs bénéficient de processus efficaces. Les deux offres améliorent la qualité du service et facilitent la collaboration.

Le rapport annuel publié pour la première fois sous forme digitale continue sur cette voie, sous le signe d'une communication moderne et transparente.



 [Vers la vidéo](#)



«Nous utilisons la transformation digitale pour améliorer nos processus et offrir à nos bénéficiaires un service encore meilleur.»

Markus Blaser
Président de la direction

Prendre nos responsabilités ensemble

Notre succès est le fruit du travail de nombreux collaborateurs engagés. C'est pourquoi nous tenons à remercier nos collaborateurs pour leur engagement ainsi que le Conseil de fondation pour son soutien clairvoyant.

Nous tenons également à remercier tous les bénéficiaires, employeurs et partenaires pour la confiance témoignée. C'est cette confiance qui nous motive à développer la CP Siemens avec responsabilité, anticipation et dans l'intérêt de nos bénéficiaires.



Jörn Harde
Président du Conseil de fondation



Markus Blaser
Président de la direction

Point de mire – Sandra Lony

Dix ans d'engagement: un entretien avec Sandra Lony concernant sa période d'activité au Conseil de fondation.

Comment as-tu débuté ton activité au sein du Conseil de fondation de la CP Siemens?

Je ne m'y attendais pas. Lors de son départ, mon prédecesseur, qui était à l'époque président de la représentation des salariés, m'a recommandée pour lui succéder. Après un bref temps de réflexion, j'ai décidé d'accepter le défi et j'ai été élue tacitement. C'est alors qu'a débuté pour moi un voyage dans un monde totalement nouveau. Les premiers mois, j'ai dû faire de nombreuses recherches et suivre des formations et des perfectionnements, qui m'ont aidée à m'approprier progressivement cette fonction à responsabilité. Avec le recul, cette décision m'a non seulement apporté de nouvelles connaissances, mais m'a également enseigné à quel point la curiosité et le courage étaient précieux quand on embrasse un domaine d'activité totalement nouveau.

Quel a été pour toi le temps fort de ces 10 années passées en tant que membre du Conseil de fondation?

Mes temps forts ont été la traversée réussie de la période de taux négatifs ainsi que le renforcement de la situation financière de la caisse malgré les défis démographiques. Je suis particulièrement fière de la mise en œuvre d'une stratégie de placement durable qui applique les critères ESG et réunit à la fois le rendement et la responsabilité. Le fait d'atteindre le degré de couverture de 123,16 % au 30 septembre 2025 montre que nous avons honoré les responsabilités confiées.

Quelles sont les qualités nécessaires pour une action réussie en tant que représentante des salariés au Conseil de fondation?

Alors que pour la direction et pour les experts, les compétences techniques de nature financière et actuarielle sont essentielles, de notre côté nous avons besoin de réflexion stratégique et de collaboration interdisciplinaire. L'équilibre entre l'esprit critique et l'orientation constructive sur les solutions est déterminant. En tant que représentante des salariés, on doit représenter avec authenticité les intérêts des bénéficiaires, tout en gardant à l'esprit la viabilité financière de la caisse sur le long terme. Dans cet environnement complexe, la volonté de continuer à se former revêt une importance fondamentale.

Comment l'univers des caisses de pension a-t-il évolué au cours des 10 dernières années?

La digitalisation a permis de réaliser des gains d'efficacité et des économies supplémentaires, alors que les critères ESG sont devenus la norme. Sur le plan politique, la réforme LPP 2024 a été un échec, mais les réalités démographiques nous forcent à procéder constamment à des adaptations. Une autre raison pour laquelle cet environnement est devenu plus difficile est la diminution du taux de travail, qui entraîne à son tour une baisse des paiements à la caisse de pension. Le capital ainsi épargné dans le 2^e pilier, combiné à l'augmentation de l'espérance de vie, engendre des problèmes de financement. L'espérance de vie est en hausse, ce qui constitue une victoire, mais engendre également des lacunes de financement qui se sont aggravées au cours de ces dernières années.



«Notre force réside dans l'interaction entre l'expertise, la réflexion stratégique et la collaboration axée sur les solutions.»

Sandra Lony

Membre du Conseil de fondation

En tant que membre du Conseil de fondation, que souhaites-tu pour ces prochaines années?

Je souhaite que la réforme de la LPP réussisse, afin que notre système soit armé pour la réalité démographique. Il est important de développer des stratégies de placement durables et de renforcer la digitalisation des processus. Dans le même temps, nous avons besoin de débats sincères au sein de la société concernant l'âge de la retraite et le niveau des prestations. En tant que membre du Conseil de fondation, je souhaite continuer à assurer l'équilibre entre les exigences d'équité entre générations et les prestations appropriées, même si cela nécessite de prendre des décisions difficiles.

Sandra, un grand merci pour cette interview. Nous te souhaitons beaucoup de succès pour la suite et beaucoup de plaisir dans ta fonction de membre du Conseil de fondation de la CP Siemens.

Sandra Lony est membre du Conseil de fondation de la CP Siemens depuis le 1^{er} octobre 2015, où elle représente avec engagement les intérêts des salariés. Grâce à sa longue expérience, qui est désormais de trois mandats, et de ses connaissances spécialisées dans le domaine financier et des placements, elle apporte également une contribution importante au travail du Conseil de fondation au sein de la commission de placement.

Vers l'organisation →

Point de mire – Sandro Danioth

Un entretien avec Sandro Danioth concernant son activité au sein du Conseil de fondation depuis trois mandats.

Comment as-tu débuté ton activité au sein du Conseil de fondation de la CP Siemens?

Le parcours qui m'a mené au Conseil de fondation est pour le moins inhabituel. Tout a commencé par une question simple en apparence: «Qui pourrait reprendre cette tâche»? En effet, on ne trouvait pas de candidat approprié parmi les collaborateurs de Siemens à Zug. Un collègue du Conseil de fondation a alors demandé conseil à son voisin, également un collaborateur de Siemens, lequel s'est souvenu d'un certain «Sandro», mais sans le nom de famille. Il a fait une brève recherche: le président de l'époque de la CP Siemens a dressé une liste de tous les Sandro de Zug. Enfin, le voisin en question a indiqué le nom «Danioth» et, à peine quelques jours plus tard, j'ai reçu la proposition en question dans ma boîte mail. Après une brève période de réflexion, j'ai décidé d'accepter et ai été élu tacitement en tant que nouveau membre du Conseil de fondation. Bien sûr, ce n'était pas une ligne droite, mais c'est justement pour ça que cette histoire est si particulière pour moi.

Quel a été pour toi le temps fort de ces 10 années passées en tant que membre du Conseil de fondation?

Mon temps fort a été l'introduction du nouveau plan de prévoyance en 2017, au début de mon activité au Conseil de fondation. Après une phase de préparation intensive, nous avons réussi à mettre en œuvre un plan qui créait une base solide pour l'avenir de la CP Siemens. Grâce à une collaboration engagée au sein du Conseil de fondation et à une communication professionnelle, nous avons été en mesure de transmettre le plan de prévoyance de manière intelligible pour les bénéficiaires et d'atteindre un haut niveau d'acceptation.

Quelles expériences ou situations t'ont particulièrement mis à l'épreuve dans ta fonction de membre du Conseil de fondation?

Le début de mon activité au Conseil de fondation a représenté pour moi un défi important. Au début, en tant qu'ingénieur, les concepts et le langage spécialisé des caisses de pension et du monde de la finance m'étaient étrangers. De plus, j'ai dû me familiariser avec quelques projets en cours et y participer activement dès le début. C'est pourquoi la première année a été très intense. Un autre défi particulier a été la procédure de sélection organisée pour choisir le fournisseur d'une nouvelle catégorie de placement, qui a été menée en anglais financier. Avec l'aide de Google, j'ai pu m'approprier les concepts techniques et me préparer. Mais ça a été pour moi la plus longue préparation à une séance de ma carrière.

Comment se déroule pour toi la collaboration au sein du Conseil de fondation?

Le Conseil de fondation réunit des personnes qui viennent de contextes différents sur les plans professionnel et privé. C'est pourquoi, il est important de discuter les différents points de vue dans un esprit d'ouverture et de se comprendre les uns les autres. Sur cette base, l'équipe élaboré des solutions en dialoguant, et ces solutions sont ensuite assumées par tous les membres du Conseil de fondation. Grâce à cette collaboration constructive, presque toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Tous les membres du Conseil de fondation font preuve d'une volonté incroyable de trouver des consensus, raison pour laquelle je continue à m'amuser dans cette activité même après dix ans.



«Grâce à cette collaboration constructive, presque toutes les décisions sont prises à l'unanimité.»

Sandro Danioth
Membre du Conseil de fondation

Selon toi, quelles thématiques vont dominer les prochaines années, tant pour les membres du Conseil de fondation que pour les caisses de pension d'une manière générale?

Les changements sociétaux, comme le départ à la retraite des Baby-Boomers, le recul des naissances et l'augmentation de l'espérance de vie nous placent constamment face à de nouveaux défis. Malgré un environnement de marché marqué par les turbulences (par exemple, la baisse des taux), les gens attendent des prestations de qualité des caisses de pension. Et l'IA va également nous occuper de plus en plus à l'avenir, car les attentes des bénéficiaires vont changer. De plus, l'IA modifiera également les processus de gestion des caisses, raison pour laquelle il faudra accorder beaucoup d'attention à la sécurité des données personnelles.

Sandro, un grand merci pour cette interview. Nous te souhaitons plein succès pour la suite et beaucoup de plaisir dans ta fonction de membre du Conseil de fondation de la CP Siemens.

Sandro Danioth est membre du Conseil de fondation de la CP Siemens depuis le 1^{er} octobre 2015 et a déjà exercé plus de trois mandats. Dans cette fonction, il s'engage activement pour la défense des intérêts des salariés. De plus, il met ses connaissances techniques approfondies au service de la commission consultative sur les questions relatives à la prévoyance professionnelle du Conseil de fondation.

Vers l'organisation →

Bilan

Vous trouverez [ici](#) le rapport financier détaillé.

| | 30.09.2025 | 30.09.2024 |
|---|----------------------|----------------------|
| | CHF | CHF |
| Actif | | |
| Liquidités | 112 186 586 | 181 176 238 |
| Obligations | 1 647 256 472 | 164 892 077 9 |
| Actions | 605 471 837 | 563 011 401 |
| Infrastructure global | 80 345 537 | 75 186 860 |
| Placement immobiliers Suisse | 961 053 000 | 1 003 933 000 |
| Placement immobiliers International | 96 336 357 | 103 298 103 |
| Placement alternatifs | 217 507 611 | 213 885 430 |
| Total des placements | 3 720 157 400 | 3 789 411 811 |
| Créances vis-à-vis de tiers | 15 255 922 | 5 917 894 |
| Placements chez l'employeur | 582 357 | 319 486 |
| Immobilisations incorporelles | 714 000 | 915 000 |
| Compte de régularisation actif | 11 967 163 | 15 562 146 |
| Total de l'actif | 3 748 676 842 | 3 812 126 337 |
| Passif | | |
| Prestations de libre passage et rentes | 7 524 769 | 9 233 354 |
| Autres dettes | 204 934 | 775 059 |
| Total des engagements | 7 729 703 | 10 008 413 |
| Compte de régularisation passif | 26 201 897 | 37 026 452 |
| Réserves de cotisations d'employeur | 399 180 | 0 |
| Capital de prévoyance assurés actifs | 1320 741 056 | 1334 589 912 |
| Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes | 1 579 443 900 | 1 664 693 023 |
| Provisions techniques | 115 747 611 | 117 278 468 |
| Capitaux de prévoyance et provisions techniques | 3 015 932 567 | 3 116 561 403 |
| Réserve de fluctuation de valeur | 452 389 886 | 467 484 211 |
| Fonds libres | | |
| Situation en début de période | 181 045 858 | 0 |
| Diminution provenant de liquidation partielle | -6 991 282 | 0 |
| Excédent des produits | 71 969 033 | 181 045 858 |
| Situation en fin de période | 246 023 609 | 181 045 858 |
| Total du passif | 3 748 676 842 | 3 812 126 337 |

Compte d'exploitation (version abrégée)

| | 01.10.2024–30.09.2025 | 01.10.2023–30.09.2024 |
|--|-------------------------------|-----------------------|
| | CHF | CHF |
| Activité d'assurance | | |
| Cotisations et apports ordinaires et autres | 132 756 372 | 135 235 497 |
| Apports de libre passage, remboursements de versements anticipés EPL ¹ /divorce | 46 783 656 | 32 868 726 |
| Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée | 179 540 028 | 168 104 223 |
| Rentes de vieillesse | -100 684 443 | -105 790 203 |
| Rentes de survivants | -27 223 138 | -27 924 274 |
| Rentes pour conjoint divorcé | -228 532 | -188 306 |
| Rentes d'invalidité | -3 235 751 | -3 100 090 |
| Rentes | -131 371 864 | -137 002 873 |
| Prestations en capital à la retraite | -28 003 268 | -25 466 341 |
| Prestations en capital au décès et à l'invalidité | -1 570 346 | -1 000 733 |
| Prestations en capital | -29 573 614 | -26 467 074 |
| Prestations réglementaires | -160 945 478 | -163 469 947 |
| Prestations extra-réglementaires | -7 342 048 | 0 |
| Prestations de sortie, versements anticipés EPL ¹ /divorce | -201 687 911 ² | -49 358 668 |
| Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés | -369 975 437 | -212 828 615 |
| Dissolution de capitaux de prévoyance et provisions techniques | 99 711 395³ | 1 242 733 |
| Charges d'assurance | -669 206 | -616 301 |
| Résultat net de l'activité d'assurance | -91 393 220 | -44 097 960 |
| Placements | | |
| Résultat net des liquidités | -84 174 | 1147 718 |
| Résultat net des obligations | 15 140 916 | 160 814 847 |
| Résultat net des actions | 57 399 121 | 109 944 801 |
| Résultat net de l'infrastructure global | -2 011 223 | 1 469 343 |
| Résultat net des placements immobiliers Suisse | 87 305 193 | 69 274 047 |
| Résultat net des placements immobiliers International | 1 488 979 | -9 541 645 |
| Résultat net des placements alternatifs | 4 936 751 | 4 187 989 |
| Intérêts moratoires sur prestations de libre passage | -104 863 | -93 531 |
| Frais de gestion de la fortune | -12 916 499 | -12 682 865 |
| Résultat net des placements | 151 154 201 | 324 520 704 |
| Autres frais et produits | -12 478 | 1127 |
| Charges administratives | -2 873 795 | -2 865 796 |
| Excédent des produits avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeur | 56 874 708 | 277 558 075 |
| Dissolution(+)/Constitution(-) de la réserve de fluctuation de valeur | 15 094 325 | -96 512 217 |
| Excédent des produits | 71 969 033 | 181 045 858 |

¹ EPL = encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

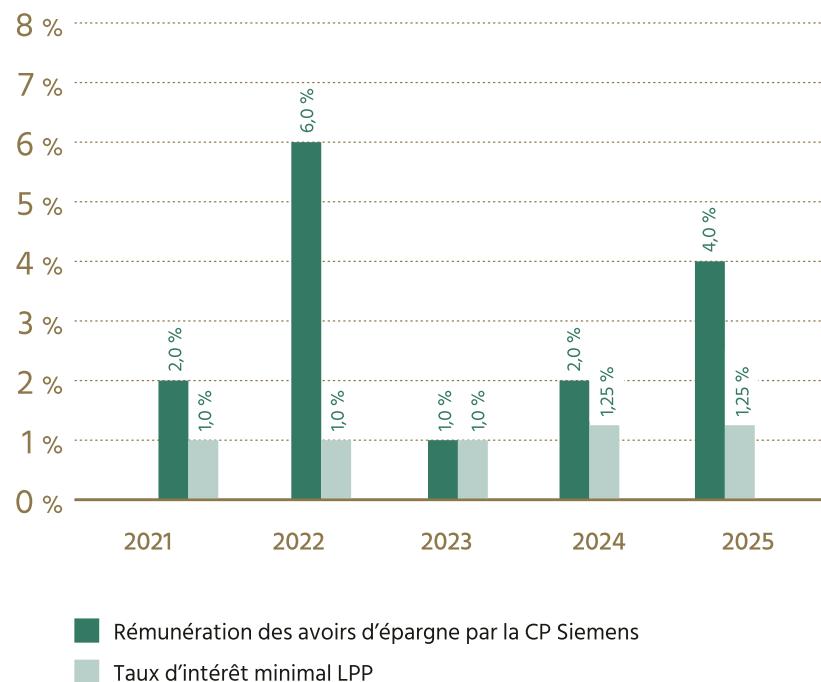
² comprend des prestations d'un montant de 138 401 797 CHF suite à la sortie avec liquidation partielle d'une entreprise affiliée au 1^{er} octobre 2024.

³ comprend des prestations d'un montant de 120 349 389 CHF suite à la sortie avec liquidation partielle d'une entreprise affiliée au 1^{er} octobre 2024. Sans cette transaction, des positions correspondantes d'un montant de 20 637 994 CHF auraient donc été constituées.

Rémunération

Les avoirs d'épargne des assurés actifs étaient rémunérés au taux d'intérêt unique de 4,0 % au cours de l'année civile 2025. Le taux d'intérêt minimal LPP fixé par le Conseil fédéral était de 1,25 %. Ce faisant, la CP Siemens a accordé une rémunération nettement supérieure au minimum légal.

Rémunération comparée des avoirs d'épargne sur 5 ans



Evolution de la rémunération

La rémunération supérieure à la moyenne au cours de l'année civile 2025 a été rendue possible grâce à l'évolution positive des placements de la fortune. Les assurés actifs ont ainsi pu bénéficier directement des succès financiers réalisés par la Caisse de pension l'année précédente.

Pour l'année civile 2026, le Conseil de fondation a décidé en décembre 2025 une rémunération de 3,5 %, tenu compte de la situation financière toujours favorable de la Caisse de pension.

Signification de la rémunération

En substance, le taux de rémunération détermine avec quelle intensité vont croître les avoirs de vieillesse personnels des assurés actifs. Avec les cotisations d'épargne régulières des salariés et des employeurs, elle constitue la fondation de la prévoyance professionnelle.

Une rémunération supérieure au taux minimal LPP permet de faire croître les avoirs de prévoyance nettement plus rapidement. Pour l'assuré, le fait de disposer d'un avoir de prévoyance plus élevé est synonyme de rente plus élevée lors de son départ à la retraite et ainsi, d'une couverture appropriée durant la vieillesse.

Chaque année, le Conseil de fondation fixe à nouveau le taux d'intérêt, sur la base de la situation financière, de l'évolution du marché et de la capacité de risque de la CP Siemens. L'objectif consiste à faire participer les assurés actifs aux résultats dans un esprit d'équité et de durabilité.

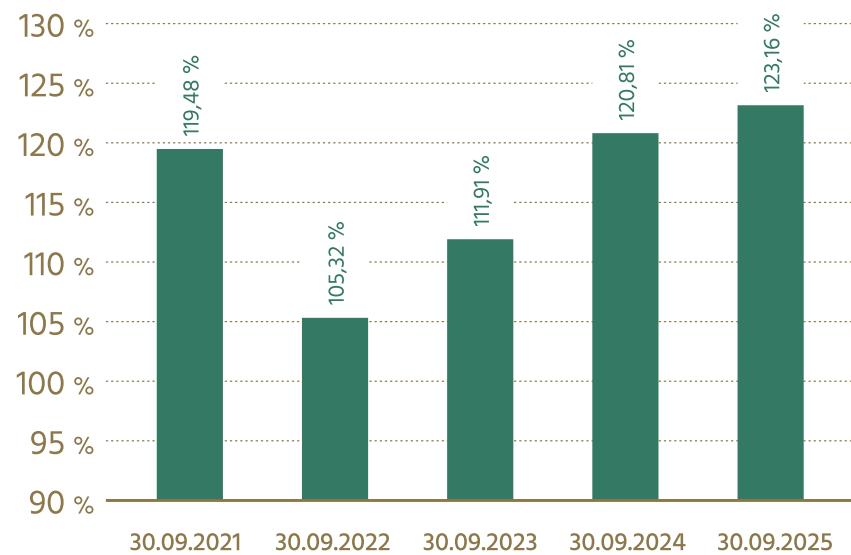
«Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau faire participer les assurés actifs du résultat positif, sous la forme d'une rémunération attractive en 2026.»

Markus Blaser
Président de la direction

Degré de couverture

Le degré de couverture de la CP Siemens s'élevait à 123,16 % au 30 septembre 2025. Ce faisant, la Caisse de pension jouit d'une base financière solide et de réserves importantes pour pouvoir garantir sa stabilité également dans un environnement de marché exigeant.

Evolution du degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2



Le degré de couverture correspond au rapport en pourcentage entre la fortune de prévoyance et les engagements de la CP Siemens. Un degré de couverture de 100 % signifie que tous les engagements sont entièrement couverts par des actifs.

Evolution et évaluation

La hausse du degré de couverture au cours de l'exercice 2024/25 est due à la performance positive des placements de la fortune. Ce faisant, il a été possible de continuer à renforcer la substance financière et la capacité de risque à long terme de la CP Siemens.

Le degré de couverture est calculé conformément à l'article 44 OPP2 (ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité). Ce ratio prescrit par la loi met en relation la fortune d'une caisse de pension avec ses engagements en matière de prévoyance. Un chiffre de 100 % montre que tous les engagements envers les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes sont totalement couverts par les actifs de la fortune.

«Un degré de couverture qui dépasse 123 % confirme la base financière solide de la CP Siemens.»

Markus Blaser
Président de la direction

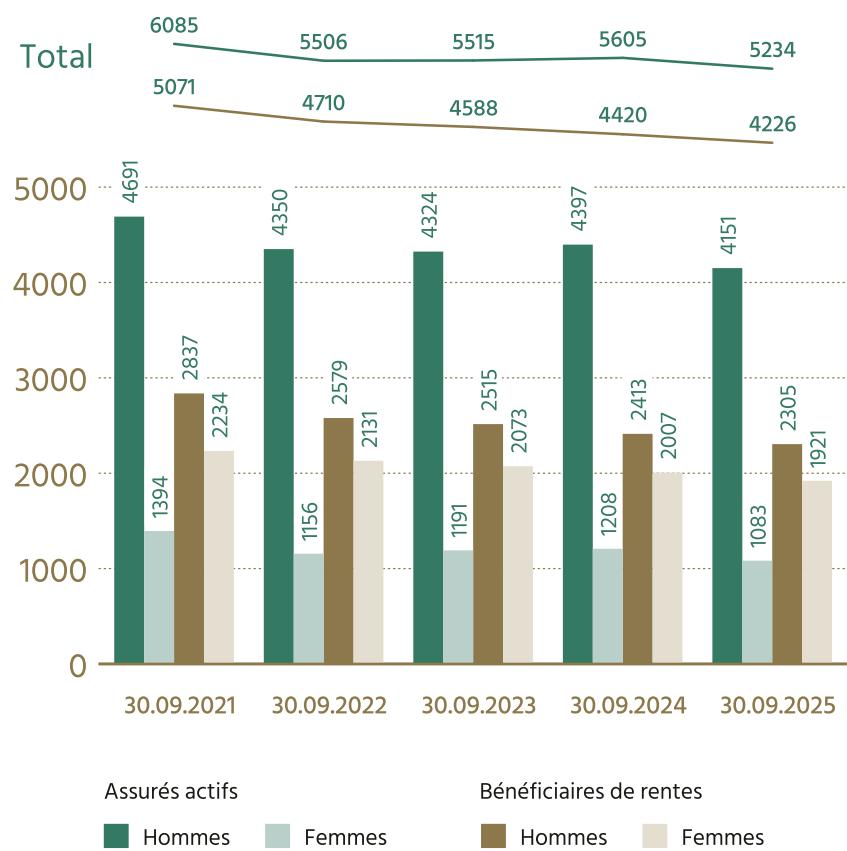
Les réserves de fluctuation de valeur sont entièrement constituées. Elles constituent un coussin de sécurité destiné à compenser les fluctuations sur les marchés financiers et à maintenir la stabilité de la caisse également pendant les phases plus difficiles.

Le taux d'intérêt technique de 1,50 % n'a pas été modifié. Il détermine le taux auquel seront rémunérés les futurs engagements de rentes dans les comptes annuels. Fixer ce taux avec prudence contribue de manière essentielle à la stabilité financière de la caisse.

Structure des assurés

Au 30 septembre 2025, la CP Siemens comptait 5234 assurés actifs et 4226 bénéficiaires de rentes. Avec un effectif total de 9460 bénéficiaires, la CP Siemens fait partie des caisses de pension de taille moyenne en Suisse.

Evolution des effectifs d'assurés actifs et de bénéficiaires de rentes



Evolution de la structure de l'effectif

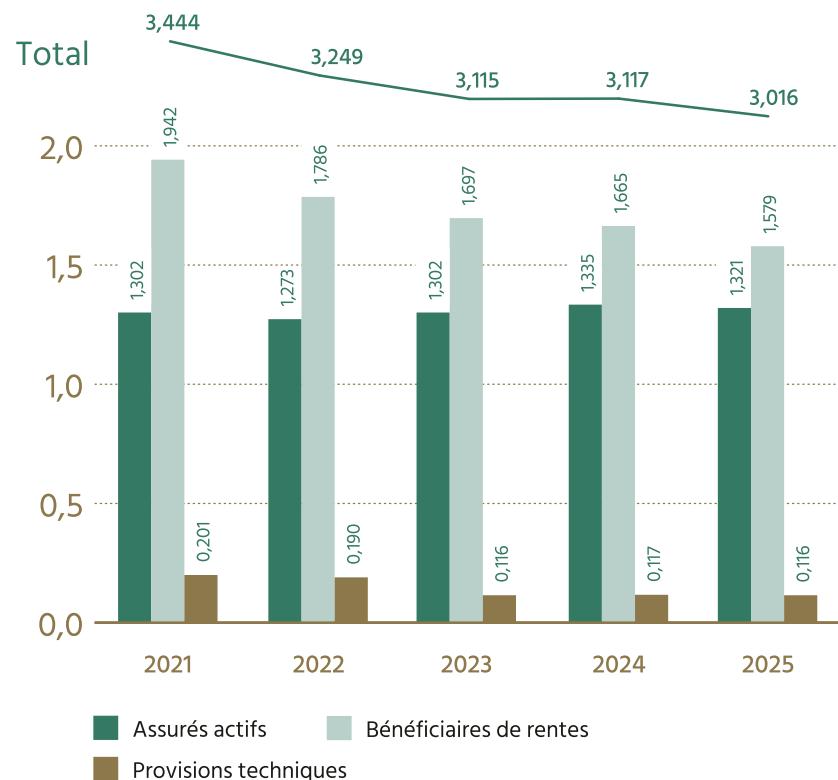
Au cours de l'année sous revue, le nombre de bénéficiaires a diminué de 565 personnes, soit de 5,6 %. L'effectif d'assurés actifs a diminué de 371 personnes, celui des bénéficiaires de rentes de 194 personnes. Dans ce cadre, le départ collectif de Siemens Healthineers International SA a concerné 322 assurés actifs et 73 bénéficiaires de rentes.

Le rapport démographique représente désormais 55,3 % d'assurés actifs pour 44,7 % de bénéficiaires de rentes, et s'est ainsi légèrement déplacé en direction des bénéficiaires de rentes par rapport à l'exercice précédent (55,9 % contre 44,1 %).

Répartition en fonction du sexe

Sur les 5200 assurés actifs, près de 4200 sont des hommes, soit 80 %. Cette répartition reflète la structure des employeurs affiliés.

Evolution du capital de prévoyance en milliards de CHF



«Une caisse de pension est considérée comme ayant une forte proportion de rentiers lorsque le capital de couverture pour les rentes courantes est plus élevé que le capital de prévoyance total de tous les assurés actifs. C'est le cas à la CP Siemens. Plus les engagements de rentes sont nombreux, moins la Caisse de pension peut prendre de risques.»



Tobias Schmid
Responsable Prévoyance

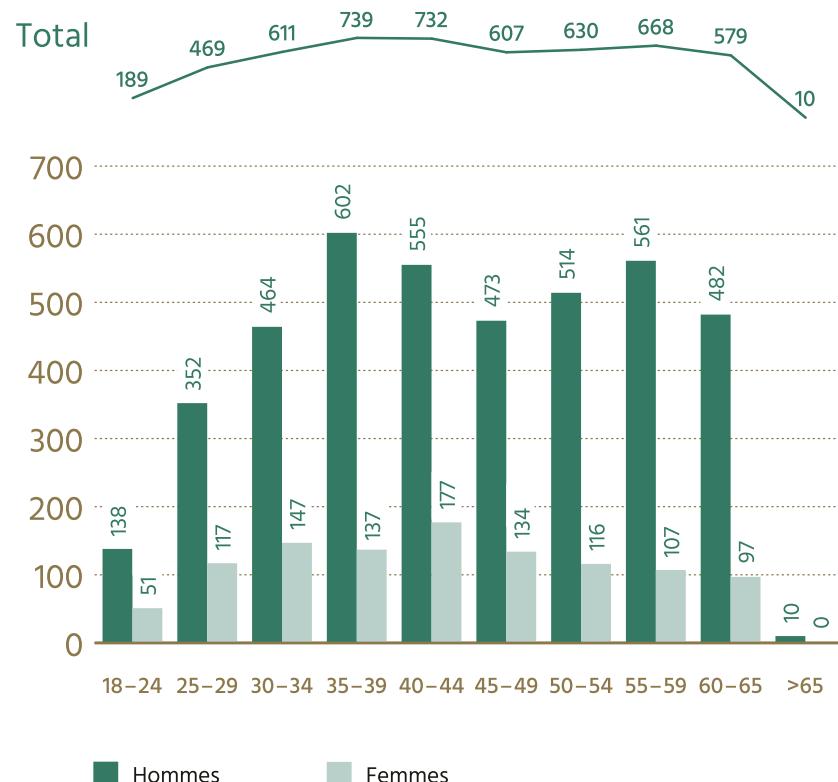
Pyramide des âges: répartition du capital de prévoyance



Assurés actifs

Au 30 septembre 2025, la CP Siemens comptait 5234 assurés actifs âgés en moyenne de 44 ans. Plus de trois assurés actifs sur dix versent volontairement des cotisations d'épargne plus élevées pour améliorer leur prévoyance vieillesse.

Répartition des assurés actifs par classe d'âge



Evolution des effectifs

| | 01.10.2024–30.09.2025 | 01.10.2023–30.09.2024 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Situation au début de la période | 5 605 | 5 515 |
| Entrées | 535 | 647 |
| Sorties | | |
| Départs | -796 | -442 |
| Décès | -5 | -4 |
| Départs à la retraite | -101 | -109 |
| Invalidités | -4 | -2 |
| Situation à la fin de la période | 5 234 | 5 605 |

Grande popularité pour le portail destiné aux assurés MyPension

Depuis l'introduction de MyPension en juin 2024, près de 49 % des assurés actifs s'étaient enregistrés à la fin du mois de septembre 2025, ce qui représente un résultat réjouissant et un signe de l' excellente popularité dont jouit l'offre digitale.

MyPension permet aux assurés actifs de consulter et de gérer en ligne leurs données personnelles de prévoyance à n'importe quel moment. Le portail destiné aux assurés permet:

- D'accéder au certificat actuel de prévoyance
- D'avoir une vue d'ensemble sur ses prestations de vieillesse et de risque
- D'effectuer des simulations concernant les versements anticipés pour l'encouragement de la propriété du logement et les rachats volontaires
- De démarrer certains processus directement en ligne, par exemple pour modifier des options de cotisation, effectuer des rachats volontaires ou annoncer un partenariat
- De sélectionner individuellement la langue de communication avec la Caisse de pension
- De recevoir des notifications automatiques dès que des nouveaux documents sont chargés sur le portail.

Au cours de ces prochaines années, le portail destiné aux assurés sera développé afin de mettre à disposition des fonctions supplémentaires.

Les assurés actifs qui n'utilisent pas encore MyPension sont invités à s'enregistrer. Ce portail leur permet d'avoir un accès direct et sécurisé en temps réel à leurs données de prévoyance toujours actuelles.

[Vers MyPension](#)

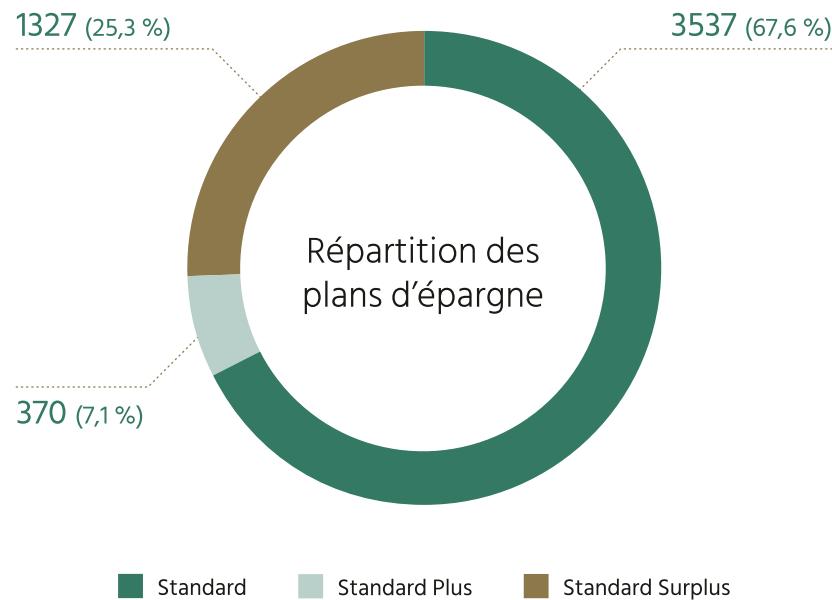
Versements anticipés pour la propriété du logement

Au cours de l'année sous revue, 35 assurés actifs ont fait usage de la possibilité d'effectuer un retrait anticipé de la prévoyance professionnelle pour un logement en propriété à usage personnel. La plupart des versements anticipés ont eu lieu au sein du groupe d'âge de 35 à 44 ans, à savoir dans la phase de la vie au cours de laquelle de nombreuses personnes acquièrent leur logement pour la première fois. Au total, 3,9 millions de francs ont été versés, soit en moyenne près de 112'000 CHF par personne.

Un versement pour la propriété du logement facilite le financement de la propriété, mais réduit toutefois le futur avoir de vieillesse et ainsi, les futures rentes.

Répartition des plans d'épargne

Les salariés peuvent épargner leur capital de prévoyance selon des modalités flexibles et choisir entre trois plans d'épargne. 67,6 % ont opté pour le plan standard, 32,4 % ont versé volontairement des cotisations plus élevées et investissent ainsi de manière ciblée dans leur prévoyance vieillesse.



Nouveautés dans le règlement de prévoyance

Au cours de l'année sous revue, le règlement de prévoyance de la CP Siemens a subi des adaptations ponctuelles. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2026 et concernent aussi bien les processus administratifs que quelques dispositions sur les prestations.

Départ anticipé à la retraite

Les personnes qui décident de prendre une retraite anticipée peuvent percevoir de la part de la Caisse de pension une rente transitoire jusqu'à la perception de la rente de vieillesse AVS («rente de substitution AVS»). Avec l'introduction de la 13^e rente AVS qui sera versée pour la première fois en décembre 2026, la rente de substitution maximale versée va également augmenter. Le versement continuera à avoir lieu en 12 rentes mensuelles, et les coûts doivent être financés individuellement. Il n'y aura pas d'autres conséquences sur les prestations ou les montants-limites de la prévoyance professionnelle.

Annonce d'un partenariat

Désormais, il est possible d'annoncer un partenariat sans devoir transmettre de formulaire signé. Le meilleur moyen est de transmettre cette annonce directement via le portail destiné aux assurés MyPension, ce qui facilite et accélère le processus.

Rachats facultatifs

Désormais, avant de pouvoir effectuer des rachats à titre volontaire, toutes les prestations de sortie issues de rapports de prévoyance antérieurs devront avoir été transférées à la CP Siemens.

Il est recommandé d'effectuer les rachats suffisamment à l'avance avant la fin de l'année: pour les rachats effectués de cette manière via MyPension avant le 24 décembre compris, le traitement pour l'année civile concernée est garanti. Dans le cas contraire, le justificatif fiscal risque d'être établi pour la période fiscale suivante.

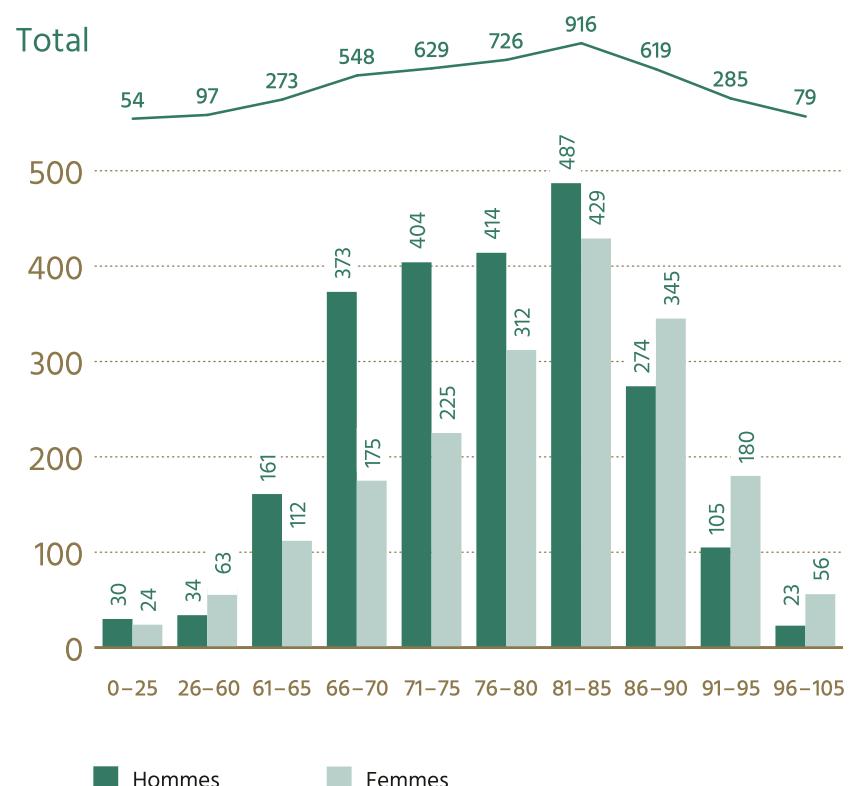
En règle générale, il n'est pas possible de procéder à un transfert neutre sur le plan fiscal de fonds issus du pilier 3a dans la caisse de pension, aussi longtemps qu'un retrait anticipé au titre de l'encouragement de la propriété du logement n'a pas été intégralement remboursé.

Vers le Règlement de prévoyance 2026

Bénéficiaires de rentes

Au cours de l'exercice sous revue, l'effectif des bénéficiaires de rentes a diminué de 4,3 % et est passé à 4226 personnes.

Répartition des bénéficiaires de rentes par classe d'âge au 30 septembre 2025



Evolution des effectifs

| | 30.09.2025 | 30.09.2024 |
|---|--------------|--------------|
| Bénéficiaires de rentes de vieillesse | 2 858 | 3 034 |
| Bénéficiaires de rentes de survivants | 1176 | 1204 |
| Bénéficiaires de rentes pour conjoint divorcés | 10 | 9 |
| Bénéficiaires de rentes d'invalidité | 128 | 124 |
| Bénéficiaires de rentes d'orphelins et pour enfants | 54 | 49 |
| Total | 4 226 | 4 420 |

Décision lors du départ à la retraite: rente ou capital?

Au total, 112 personnes ont pris une retraite totale ou partielle au cours de l'exercice sous revue; 45 personnes ont opté pour une rente de vieillesse, 40 ont préféré percevoir leur capital vieillesse, et 27 ont choisi un modèle combiné. Au total, plus de 28 millions de francs ont été versés sous forme de capital.

Adaptation des rentes en cours au renchérissement

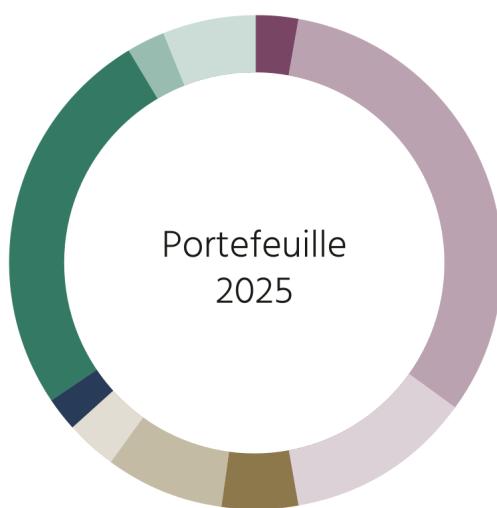
En janvier 2025, toutes les personnes qui avaient droit au 1^{er} décembre 2024 à une rente de vieillesse, d'invalidité ou de partenaire ont reçu un versement spécial discrétionnaire unique d'un montant d'au moins 1500 francs. Ce paiement spécial tenait compte aussi bien de la situation financière positive de la CP Siemens que de la hausse des coûts de la vie.

Les critères applicables à l'octroi de prestations supplémentaires en complément des rentes sont définis dans la «[Directive relative à la fixation de la rémunération des avoirs d'épargne et au versement des prestations supplémentaires aux rentes](#)». De plus, il est tenu compte de l'étendue de la hausse éventuelle des coûts de la vie. Sur cette base, le Conseil de fondation a décidé de ne pas verser de versement spécial discrétionnaire unique et de ne pas procéder à une adaptation des rentes pour l'année 2026.

Placements

La CP Siemens mène une politique de placement responsable et orientée sur le long terme. Grâce à une structure patrimoniale équilibrée, nous assurons la stabilité de la caisse et créons les fondements pour des revenus durables dans l'intérêt de nos bénéficiaires.

Composition de la fortune au 30 septembre 2025



| Catégorie de placement | Portefeuille 2025 | Portefeuille 2024 | Stratégie de placement |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------------|
| Liquidités | 2,98 % | 4,78 % | 1,00 % |
| Obligations CHF | 32,15 % | 31,31 % | 34,00 % |
| Obligations ME | 12,18 % | 12,20 % | 13,00 % |
| Actions Suisse | 5,05 % | 4,80 % | 5,00 % |
| Actions Etranger | 7,73 % | 7,02 % | 7,00 % |
| Actions Marchés émergents | 3,50 % | 3,05 % | 3,00 % |
| Infrastructure global | 2,16 % | 1,98 % | 3,00 % |
| Placements immobiliers Suisse | 25,82 % | 26,49 % | 25,00 % |
| Placements immobiliers International | 2,59 % | 2,73 % | 3,00 % |
| Placements alternatifs | 5,84 % | 5,64 % | 6,00 % |

Stratégie de placement et structure de la fortune

La stratégie de placement de la CP Siemens est fixée conformément aux prescriptions légales, en tenant compte tant de la capacité de risque de la caisse de pension que de ses engagements à long terme.

Notre portefeuille est largement diversifié et réparti en différentes catégories de placements. Cette diversification contribue à assurer la stabilité et un rapport équilibré entre risques et revenus.

L'objectif consiste à optimiser [le rendement des placements](#) dans les limites de notre capacité de risque. À travers une sélection, une gestion et une surveillance minutieuses des placements, nous veillons à exploiter les opportunités de manière ciblée et à limiter efficacement les risques.

La stratégie de placement est définie par le Conseil de fondation et fait l'objet de vérifications régulières. Durant l'année sous revue, aucune modification n'a été apportée à l'orientation stratégique par rapport à l'année précédente.



«Nous investissons avec bon sens. Notre objectif consiste à assurer la sécurité et la stabilité sur le long terme de la Caisse de pension, dans l'intérêt de nos bénéficiaires.»

Fausto Ciapponi
Responsable Placements

Réalisation d'une étude ALM

Au cours de l'année sous revue, la CP Siemens a réalisé une étude d'Asset-Liability-Management (étude ALM). L'objectif de cette étude vise à s'assurer que la stratégie de placement soit adaptée aux engagements de la Caisse envers les bénéficiaires.

Pour ce faire, plusieurs scénarios sont simulés, par exemple en modifiant les taux d'intérêt et les taux d'inflation ou l'effectif des assurés, afin d'évaluer les effets des différents scénarios sur la fortune et les engagements.

Les résultats obtenus confirment que notre stratégie de placement est toujours bien adaptée à la capacité de risque de la Caisse de pension sur le long terme. Seules de légères adaptations ont été conseillées.

Par conséquent, nous allons apporter de légères modifications à notre stratégie à partir du 1^{er} janvier 2026:

- Réduction des valeurs nominales, en particulier pour les obligations d'Etat étrangères
- Augmentation des valeurs réelles, surtout dans les secteurs de l'immobilier suisse, des infrastructures et des actions

Ces mesures renforcent la capacité de rendement et augmentent la résilience du portefeuille. Ainsi, la fortune de prévoyance de nos bénéficiaires restera placée en sécurité sur le long terme, et les rentes pourront continuer à être versées de manière fiable.

Performance

Au 30 septembre 2025, le total des placements de la CP Siemens s'élevait à près de 3,7 milliards de francs, avec une performance annuelle de 4,26 % et un rendement moyen sur cinq ans de 2,69 %.

La performance de placement obtenue permet notamment de continuer à renforcer [le degré de couverture](#) de la caisse. Les bénéficiaires profitent d'une évolution stable et orientée sur le long terme de la fortune de prévoyance.

Performance globale comparée sur 5 ans



Un contexte de placement exigeant

Bien que l'année de placement 2024/25 ait été exigeante, elle a globalement connu une évolution positive. La croissance économique est restée modérée, mais supérieure à la moyenne dans des pays comme l'Inde et le Brésil. Alors qu'en Suisse, les taux ont connu une légère diminution, ils ont légèrement augmenté en Europe et aux Etats-Unis.

Plusieurs catégories de placement ont réalisé des résultats réjouissants. Les actions ont tiré profit de la solidité des bénéfices réalisés par les entreprises et le secteur technologique basé sur l'IA. Le domaine de l'immobilier suisse a également connu une évolution robuste, soutenue par les baisses de taux, la demande élevée et, à la CP Siemens, par des gains réalisés grâce à des ventes d'immeubles.

Des résultats positifs ont également été réalisés dans les segments obligations suisses, obligations d'entreprises étrangères et Senior Loans. Ils ont profité de la baisse des taux, des données solides des entreprises et des revenus courants élevés avec des taux de défaillance faibles.

Les secteurs Infrastructures et Private Equity ont connu une évolution plus faible. Les pertes de change par rapport au franc suisse, les prévisions à la baisse des prix de l'électricité et le durcissement des possibilités de sortie ont pesé sur les résultats. Les obligations d'Etat étrangères ont également enregistré des pertes en raison des frais de couverture et des modifications des évaluations engendrées par la hausse de l'endettement des Etats concernés.

La couverture des principales devises étrangères a permis de compenser la majeure partie des pertes en dollars américains et en euros.

D'une manière générale, l'année de placement a été robuste. La diversification importante et la mise en œuvre cohérente de la [stratégie de placement](#) ont contribué de manière essentielle à la stabilité de l'évolution de l'ensemble du portefeuille.

Calcul du rendement par catégorie de placement

| Catégorie de placement | Performance 2024/25 | Performance 2023/24 |
|--|---------------------|---------------------|
| ■ Obligations CHF | 1,53 % | 11,16 % |
| ■ Obligations ME | -0,62 % | 8,30 % |
| ■ Actions Suisse | 4,78 % | 12,93 % |
| ■ Actions Etranger | 13,04 % | 26,45 % |
| ■ Actions Marchés émergents | 12,80 % | 17,89 % |
| ■ Infrastructure global | -3,27 % | 8,23 % |
| ■ Placements immobiliers Suisse | 8,95 % | 6,91 % |
| ■ Placements immobiliers International | 0,46 % | -9,11 % |
| ■ Placements alternatifs | 0,33 % | -0,25 % |

«Notre stratégie de placement a porté ses fruits. Malgré un environnement de marché exigeant, nous avons pu réaliser un rendement solide, dans l'intérêt de nos bénéficiaires.»

Fausto Ciapponi
Responsable Placements

Frais de gestion de la fortune

Nous nous efforçons de maintenir les frais de gestion de la fortune aussi bas que possible.

Dans les catégories de placement Actions et Obligations, nous investissons en majorité de manière passive via des placements indicuels, ce qui représente une forme de gestion financièrement avantageuse et efficace. Dans les autres catégories de placement, en particulier pour l'immobilier étranger, l'infrastructure et les placements alternatifs, nous adoptons une approche active afin d'augmenter la valeur ajoutée de manière ciblée.

Au cours de l'année sous revue, les frais de gestion de la fortune directs et indirects pour l'exercice 2024/25 ont représenté 0,35 % de la fortune totale. Ce faisant, nos frais sont inférieurs à la moyenne indiquée de 0,41 % dans l'étude Swisscanto sur les caisses de pension 2025.

Immeubles

L'immobilier apporte une contribution importante à la stabilité financière de la Caisse de pension. Il assure des revenus réguliers, est considéré comme une valeur sûre et constitue une protection contre l'inflation. Dans le même temps, il contribue également à la diversification des placements.



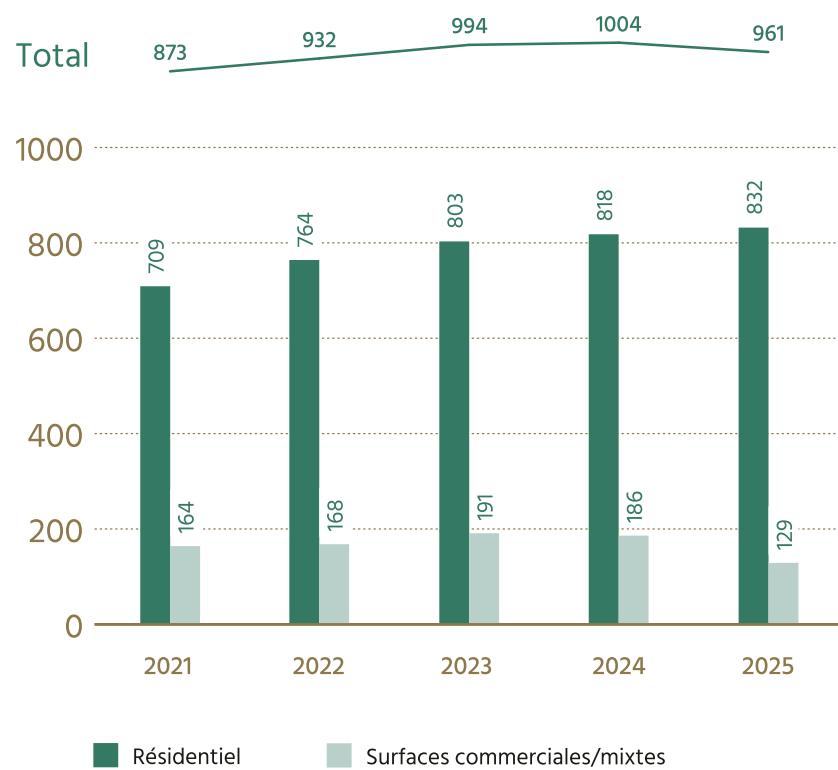
Habiter au bord du lac de Zug: vue sur les *immeubles de Fridbach* avec, au centre de l'arrière-plan, les deux complexes *immobiliers Hofstrasse*.

Des immeubles de qualité sur des sites attractifs

Notre portefeuille immobilier comprend 36 immeubles, d'une valeur de marché de près de 961 millions CHF. Il comprend 1485 logements en location et plus de 8700 m² de bureaux et surfaces

commerciales. Ces biens se situent sur des sites considérés comme bons à excellents dans les cantons économiquement forts de Zurich et de Zoug, plus de 85 % des surfaces étant affectés à l'usage résidentiel.

Evolution de la valeur de marché de tous les immeubles sur cinq ans, en millions de francs



Stratégie immobilière

La CP Siemens poursuit une stratégie immobilière sur le long terme, qui se fonde sur trois principes:

- Une source de revenu stable:** près de 85 % des immeubles se composent de bâtiments d'habitation situés à des emplacements de premier ordre. Cela garantit une bonne capacité de relocation et assure des revenus planifiables.
- Maintien et augmentation de la valeur:** grâce à des travaux d'assainissement et de rénovation ciblés, nous préservons la substance des biens sur le long terme et augmentons la valeur de notre parc immobilier.
- Concentration sur le long terme:** les investissements sont réalisés conformément à un plan stratégique, qui définit un parcours de réduction des émissions de CO₂ et associe des objectifs écologiques à des considérations de responsabilité économique et sociale.

Cette stratégie nous permet d'exploiter de nouveaux potentiels de rendement et d'assurer la performance de notre portefeuille immobilier.

Achats et ventes

Nous réfléchissons en permanence à la manière d'optimiser notre portefeuille immobilier en termes de qualité des emplacements, d'utilisation, de durabilité et de rendement. C'est pourquoi nous avons procédé au cours de l'exercice 2024/25 à la vente de quatre immeubles d'habitation situés à Männedorf, Seon, Steinhausen et Wetzikon, ainsi que de deux immeubles à usage d'habitation et commercial à Oftringen. Les fonds encaissés sont utilisés pour le financement de futurs investissements planifiés dans les autres immeubles. Suite à la fusion des portefeuilles, trois immeubles sis à Zollikon et à Zurich-Riesbach de la Fondation des cadres de Siemens ont été ajoutés au portefeuille.

Vers nos immeubles

Performance et rendement

Au cours de l'exercice annuel, nos immeubles ont réalisé un rendement brut de 3,72 %.

Toutes les ventes d'immeubles ont rapporté un bénéfice. Au total, nous avons réalisé un résultat net exceptionnel de 35,1 millions CHF avec ces opérations.

Grâce aux ventes, réévaluations et revenus stables, le portefeuille immobilier a réalisé une performance globale extraordinairement élevée de 8,95 %.

Durabilité et ESG

La durabilité représente une composante essentielle de notre stratégie immobilière. Notre objectif consiste non seulement à générer des revenus stables, mais également à assumer notre part de responsabilité envers l'environnement et la société. Nous nous concentrons sur une gestion efficace, l'utilisation d'énergies renouvelables et la préservation à long terme de la valeur de nos immeubles.

Dans le cadre des assainissements complets et des rénovations de notre parc immobilier, nous visons une réalisation conforme au standard SNBS (Standard de Construction Durable Suisse), et tenons également compte des aspects écologiques, sociaux et économiques, de l'efficacité énergétique à la qualité de vie des habitants et habitantes en passant par le choix des matériaux.

Notre stratégie énergétique et climatique vise à réduire en continu la consommation d'énergie et les émissions de CO₂. Nous investissons dans des installations photovoltaïques, de l'éclairage LED ou des solutions de mobilité douce, et misons de plus en plus sur le chauffage à distance et les autres systèmes de chauffage renouvelables. Un exemple actuel est l'assainissement de notre lotissement Dennlerstrasse 25–39 à Zurich.

Grâce au controlling énergétique, nous veillons à ce que les améliorations réalisées restent mesurables et que leurs effets soient durables.

Assainissements et investissements

La CP Siemens planifie et réalise l'ensemble des mesures de construction sur la base d'un plan de 10 ans.

L'année sous revue a vu la réalisation de différents projets, qui contribuent à la préservation de la valeur et à la durabilité de notre parc immobilier. Ainsi, nous avons procédé de manière anticipée à la connexion au chauffage urbain de l'immeuble situé à la [Aabachstrasse 35–29 à Zoug](#), et avons construit une nouvelle installation photovoltaïque à la [Letzistrasse 8–14 à Zoug](#).



«Avec notre parc immobilier, nous souhaitons non seulement générer des revenus afin de garantir les rentes de nos bénéficiaires, mais également assumer notre part de responsabilité envers l'environnement et les générations futures.»

Ueli Korrodi
Responsable Finances et Immobilier

De plus, les parkings souterrains des complexes résidentiels [Holenbach](#), [Watt I](#) et [Watt II](#) situés à Regensdorf ont été rénovés et équipés d'un éclairage LED. Ces exemples illustrent notre engagement constant en faveur du développement durable de notre portefeuille immobilier.

Approvisionnement en chauffage durable pour le lotissement Dennlerstrasse à Zurich

La CP Siemens remplace le chauffage au gaz par une installation géothermique. Ce faisant, le plus grand complexe résidentiel de la Caisse de pension sera chauffé de manière neutre en CO₂. Cela représente une étape importante sur la voie de la réduction des émissions du portefeuille immobilier et des objectifs zéro net.



Le lotissement de la *Dennlerstrasse* à Zurich-Albisrieden avant la rénovation de l'installation de chauffage

Investissement durable – Mise en œuvre concrète

Le lotissement résidentiel de la Dennlerstrasse comprend sept grands immeubles avec un total de 164 logements. A cela s'ajoute un garage souterrain avec 180 places de parc et 400 places pour vélos. Outre l'usage résidentiel, le lotissement comprend également une crèche, un cabinet médical et un espace commun: un quartier vivant et très diversifié.

Energie sans émissions

En 2024 déjà, la CP Siemens avait procédé à des améliorations de l'approvisionnement en chauffage du lotissement: 352 modules photovoltaïques, avec une puissance de 150 kW avaient été installés. Ils génèrent chaque année près de 133'000 kWh d'électricité, qui est utilisée directement sur place grâce à un regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP) – par exemple pour les ménages et les véhicules électriques.

A l'avenir, la consommation générale d'électricité sera elle aussi réduite: l'éclairage du garage souterrain, des corridors et des cages d'escaliers a été converti à la technologie LED, ce qui permettra de réduire le besoin en électricité de 20 à 30 % selon les prévisions.

Remplacement du système de chauffage

La CP Siemens a pour stratégie de remplacer systématiquement les systèmes de chauffage fossiles à la fin de leur cycle de vie par des solutions sans émissions.

Jusqu'ici, les immeubles de la Dennlerstrasse étaient chauffés au moyen d'un mélange de pompe à chaleur et de chauffage à gaz, qui ont dû être remplacés après plus de 20 ans d'exploitation. Un tiers seulement de l'énergie était issu de sources d'énergie renouvelables et les deux tiers fossiles généraient environ 130 tonnes d'émission de CO₂ par année.

Sondes géothermiques supplémentaires

Au cours de la rénovation, la sonde géothermique actuelle a été étendue grâce à 17 forages à un total de 35 sondes. Les nouveaux forages atteignent une profondeur de 235 mètres dans le sous-sol. Un échangeur de chaleur air-eau sur le toit empêche le sol de se refroidir au fil des ans en raison du prélèvement constant de chaleur.

Dans la centrale de chauffage, deux pompes à chaleur d'une puissance totale de 582 kW sont désormais installées, soit nettement plus que par le passé. Les travaux de construction se sont achevés après quelques mois en automne 2025, et le terrain a été soigneusement renaturalisé à la fin des forages.

Grâce à cette nouvelle solution de chauffage, le complexe dispose d'un approvisionnement en chaleur pratiquement exempt d'émissions, conforme aux objectifs climatiques de la CP Siemens. En même temps, les frais d'exploitation annuels diminuent de près de 25'000 CHF en fonction des prix de l'énergie en vigueur.

«Avec la nouvelle solution de chauffage, nous adaptons le complexe de la Dennlerstrasse pour l'avenir, sur les plans écologique, économique et technologique.»

Ueli Korrodi
Responsable Finances et Immobilier

Un exemple de décarbonation réussie

Le projet illustre de manière exemplaire comment il est possible de rénover avec succès les systèmes de chauffage des bâtiments d'un parc immobilier et ce même en l'absence de besoin d'assainissement. Dans le même temps, il montre que la décarbonation des immeubles existants est un processus exigeant, mais qui peut être couronné de succès avec une planification soigneuse et une mise en œuvre conséquente.

Le projet en bref

| Bien immobilier | Dennlerstrasse 25-39, 8047 Zurich |
|---------------------------------|--|
| Investissement total | 4,65 millions CHF |
| Investissement exercice 2024/25 | 2,65 millions CHF |
| Investissement exercice 2025/26 | 2,00 millions CHF |
| Source d'énergie | 100 % énergie renouvelable |
| Partenaire | Siemens Suisse SA (contrat de performance énergétique) |



Travaux de forages géothermiques à la *Dennlerstrasse*, été 2025

Organisation

La Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse est une fondation disposant de sa propre personnalité juridique. Le Conseil de fondation est constitué de façon paritaire: il compte quatre représentants des employeurs et quatre représentants des salariés.



À l'arrière, de gauche à droite: Thomas Hämmig, Gerd Scheller, Tobias Graf, Sandro Danioth, Jörn Harde
À l'avant, de gauche à droite: Sabine Englberger, Thomas Frick, Sandra Lony

Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Jörn Harde, président
Thomas Frick

Tobias Graf
Gerd Scheller

Représentants des salariés

Sandro Danioth
Sabine Englberger
Thomas Hämmig
Sandra Lony

Représentants des bénéficiaires de rentes

Heinz Jossi
Konrad Meier

Commissions

Commission de placement

Jörn Harde, président
Sabine Englberger
Sandra Lony
Gerd Scheller

Commission de prévoyance

Thomas Frick, président
Sandro Danioth
Tobias Graf
Thomas Hämmig

Direction

Markus Blaser, directeur
Fausto Ciapponi, responsable Placements
Ueli Korrodi, responsable Finances et Immobilier
Tobias Schmid, responsable Prévoyance

Autres organes

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Zurich, Felix Steiger (auditeur responsable)

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

Expert en matière de prévoyance professionnelle

c-alm AG, Saint-Gall (partenaire contractuel)
Reto Leibundgut (chargé de mandat)

Autres experts

PPCmetrics AG, Zurich, Andreas Reichlin (expert externe en placements)
Wüest Partner AG, Zurich, Ivan Anton et Reto Stiefel (évaluation immobilière)

En savoir plus sur la CP Siemens

Impressum

Informations complémentaires

Le rapport annuel 2025 rend compte des faits, chiffres et événements importants de l'exercice écoulé. Vous trouverez les comptes détaillés dans le rapport financier 2025.

Le rapport annuel paraît en français, en allemand, en italien et en anglais.

La version allemande fait foi.

Editeur

Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse
Freilagerstrasse 40
8047 Zurich

T +41 58 558 67 00

www.pk-siemens.ch
info.pksgs.ch@siemens.com

Conception et mise en page

NeidhartSchön SA

Rédaction

Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse
Ofner & Partner

Photos et vidéos

gettyimages
iStock
Katerina Sedy
Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse
Siemens Suisse SA